

INFO VALENCE

Votre magazine / Juillet 2011



Photo de Delphine SKIRKA

Monsieur Jacques POULAIN
Maire de Valence en Brie du 25 avril 2010 au 23 juin 2011
Décédé dans sa 71^{ème} année



**POUR INFORMATION,
Madame Agnès BESNAULT, 1^{ère} adjointe assure les fonctions de Maire,
jusqu'aux prochaines élections qui auront lieu les 11 et 18 septembre**

Numéros utiles

- * Mairie.....01 64 31 81 35
- * Gendarmerie.....01 60 69 40 16
- * Médecin d'urgence 77... 0825 826 505
- * SOS Médecins..... 36 24
- * Hopital de Montereau...01 64 31 64 31
- * Centre Anti poison..... 01 40 05 48 48

- SAMU 15
- POMPIERS 18

- * Urgence Electricité 0810 333 077
- * Urgence Gaz 0810 433 077
- * Trésor Public du Chatelet en brie
01 60 69 40 58

INFO VALENCE

*Magazine d'information municipale
Mairie
Service Communication Information
Place de l'église / BP 1
77830 VALENCE EN BRIE
01.64.31.81.35 - 01.64.31.88.42*

Rédactrice : Timmy CHEDRI

Commission Information :

Liliane FAURE - Timmy CHEDRI - Florence GENIN
Laurent ARDENOIS - José VIEIRA

Imprimerie : Causses & Cevenne

Sommaire :

<i>Numéros utiles</i>	<i>page 2</i>
<i>Edito / Etat civil</i>	<i>page 3</i>
<i>Extraits des C.R. de conseils municipaux</i>	<i>pages 4 à 8</i>
<i>Urbanisme</i>	<i>page 9</i>
<i>En bref</i>	<i>page 10</i>
<i>A noter</i>	<i>page 11</i>
<i>Galette des rois / Club de l'Amitié / Fête communale / Repas des Anciens</i>	<i>page 12</i>
<i>8 mai / Villages fleuries</i>	<i>page 13</i>
<i>Permis Piétons / Classe découverte</i>	<i>page 14</i>
<i>Projet Agenda scolaire</i>	<i>page 15</i>
<i>Transports / Maison médicale</i>	<i>page 16</i>
<i>C.S.C.V.</i>	<i>page 17</i>
<i>C.S.V.</i>	<i>page 18</i>
<i>H.P.E.V.</i>	<i>page 19</i>
<i>V.A.A.V</i>	<i>page 20</i>
<i>Foulée Valençoise</i>	<i>page 21</i>
<i>V.A.L.C</i>	<i>page 22</i>
<i>A l'affiche</i>	<i>page 23</i>
<i>Commerçants, Artisans</i>	<i>page 24</i>

HOMMAGE A JACQUES POULAIN

Enfant né à Montereau-Fault-Yonne pendant la guerre, sa maman disait dès sa naissance qu'il était plein de bobos (eczéma). Pour le protéger, la sage femme a donné à sa maman un médaillon de la Ste Vierge qu'il a porté toute sa vie et auquel il attachait une grande importance. Il vécut à Valence-en-brie. D'après son frère, il était plutôt sage, studieux à l'école et curieux de tout. Il a été enfant de chœur de 8 à 17 ans jusqu'à être grand clerc. Il a eu la chance de choisir un métier qui le passionnait : menuisier. Dans l'entreprise SEUX, il a fait son apprentissage puis a grimpé les échelons pour finir chef d'atelier/contremaitre. Il a pu pratiquer toute sa vie ce métier qu'il aimait tant et a été très déçu de cesser cette activité. Il a passé 26 mois au service militaire. Il a fait ses classes à Fribourg en Allemagne puis ensuite est parti au Sahara à Ourgla en tant que "régulateur air" puis est revenu gradé "maréchal des logis". Il a toujours participé activement à la vie de son village : conseiller municipal, trésorier du club de foot, il a relancé le jumelage avec Rendel, présent au comité des fêtes. Les années ont passé. La retraite arrive en 1998 et l'inactivité le pèse. Amoureux de son village, il décide de se réinvestir dans la vie de la commune. Il est élu en qualité d'adjoint en mars 2001. Il était à la disposition des habitants, serviable et généreux pour eux. Hélas, la maladie l'a frappé et malgré tous ses efforts, sa combativité n'a pas suffi et il nous a quitté le 23 juin 2011.

La famille

Nous avons une pensée pour Jacqueline, sa compagne et les enfants de Monsieur Poulain

EDITO

Le conseil municipal est heureux de vous informer de l'arrivée de Madame Isabelle LAMBERT, Secrétaire de mairie.



Elle rejoint ainsi Madame Brigitte LACOMME.



A présent, l'équipe administrative est au complet et c'est avec le sourire qu'elles vous accueilleront et essayeront de répondre à vos attentes.



Par ailleurs, le projet de mise en place d'un site Internet est à l'étude et dans ce cadre nous recherchons des photos récentes de la commune, à différentes saisons. Toutes les personnes qui le désirent peuvent nous adresser leurs photos par mail à l'adresse suivante :

mairievalence@voila.fr

Nous vous en remercions par avance.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce bulletin ainsi que de très bonnes vacances d'été.

La Commission Information

Naissances :

Lesdy JORGE MATEUS ZUA
né le 14 janvier 2011

Timothy, Titouan BARTHE
né le 20 février 2011

Enora, Hannia VIBERT
Née le 10 avril 2011

Jesse, Oghenekwehe ANUNA
Né le 23 mai 2011

Mariages :

Toutes nos félicitations à :

Salima KELTOUMI et Kevin UCEDA
mariés le 5 février 2011
et

Françoise LEMAUUR et Jean Pierre LEMOYNE
mariés le 25 juin 2011

Décès :

Monsieur AGOGUE Serge, 79 ans, décédé le 11 mars 2011

Madame PARQUET Jacqueline
née AURY, 78 ans, décédée le 14 mars 2011

Madame GUILLOT NOËL Paulette Mathilde née
LANTERNIER, 91 ans, décédée le 22 avril 2011

Madame RODRIGUEZ Jeannine née
BATHIANY, 90 ans, décédée le 7 mai 2011

Monsieur ROUSSEAU Robert, 87 ans, décédé le 7 mai 2011

Monsieur Jacques POULAIN, 70 ans, décédé le 23 juin 2011

Maire de Valence en Brie
du 25 avril 2010 au 23 juin 2011

Nos condoléances aux familles

CARNET

Extraits du compte rendu du Conseil Municipal du 24 Janvier 2011

Mise en place d'un défibrillateur :

Le club de football CSV a organisé une soirée sur la commune qui a permis de récolter des fonds pour l'achat d'un défibrillateur.

L'achat de ce dernier est entièrement financé par le CSV, à hauteur de 2272 Euros et ils assureront également l'entretien et le changement des piles tous les 5 ans.

La Mairie prévoit à sa charge le boîtier pour accueillir ce défibrillateur, boîtier qui doit être alimenté. Le montant de ce boîtier comprenant le chauffage ainsi qu'un système anti vandalisme s'élève à 586,04 Euros.

L'unanimité du Conseil Municipal accorde à cet effet, une subvention exceptionnelle au CSV.

Dossier du lotissement « Le Clos Lorris » :

Monsieur ROUSSEL a pris contact avec Monsieur le Maire en lien avec sa demande de rattachement avec la commune. Monsieur VIERA précise que la commune entretient déjà les pelouses de ce lotissement. Monsieur ROUSSEL devait transmettre à la Mairie une « demande d'agir » écrite afin de lancer une enquête publique en vue de rattacher le domaine privé sur le domaine public.

Madame T.CHEDERI et Monsieur J.VIERA vont prendre les renseignements nécessaires dans le Contrat du lotissement et rappeler à Monsieur ROUSSEL qu'il doit pour commencer une procédure, adresser un courrier à la Mairie.

Demande de Madame GRINIER :

Madame GRINIER, Directrice de l'École Élémentaire de Valence en Brie informe que selon une note d'information en date du 25 Novembre 2006, il avait été demandé aux parents de ne pas se stationner dans la rue de l'école mais sur le parking de l'Eglise. Cette réglementation était en vigueur aux heures scolaires ainsi que les mercredis après-midi. Madame GRINIER souhaite que cette note soit de nouveau appliquée.

Le Conseil Municipal concède cette demande concernant les heures d'école mais ne réitérera pas cette note concernant les mercredis après-midi, des places de stationnement étant prévu à cet effet devant le stade de foot.

Travaux réalisés par la commune :

Monsieur VIERA revient sur la procédure par rapport aux travaux de démolition réalisés derrière le bâtiment de la Poste. Il reprecise que pour des travaux au-delà de 4000 euros, un appel d'offre doit être fait et les devis doivent être ouverts en même temps.

Madame BESNAULT et Monsieur POULAIN n'ont pas respecté cette procédure puisqu'ils pensaient que le montant des travaux serait inférieur à 4000 euros. Madame BESNAULT informe du montant des devis reçus à savoir :

- 8067,68 Euros pour l'entreprise Fournier
- 12103,52 Euros pour l'entreprise Softec
- 4826,72 Euros pour l'entreprise Tissier

Monsieur VIERA précise qu'il ne remet pas en question le choix de l'entreprise mais qu'il souhaiterait que les procédures soient respectées.

- Lettre de l'Association HPEV :

Suite au courrier du 8 Octobre 2010 concernant la tombe de Sœur Saint Anaclet, l'Association a obtenu une réponse favorable de la Communauté des Sœurs de la Providence de la Pommeraye de déplacer cette tombe. En effet, actuellement, cette sépulture est mise à mal par les entreprises de pompes funèbres qui se rendent dans le cimetière et l'Association HPEV souhaitait déplacer et restaurer cette tombe, en la plaçant à proximité des trois tombes de prêtres qu'ils ont précédemment réhabilitées.

DIVERS

- Monsieur AMANI informe que le Syndicat des Transports de Féricy demande à ce que de nouveaux calculs soient fait par rapport au nombre d'habitants car concernant Valence, seul 1 élève est bénéficiaire de ce transport. Pour information en 2010, la commune de Valence paye 542,87 Euros pour 1 élève alors que la commune de Féricy contribue pour 60 élèves à hauteur de 1384,80 Euros.

propositions de calcul seront faites au Syndicat des Transports de Féricy.

- Monsieur VIERA questionne par rapport à VEOLIA et l'augmentation prévue du prix du mètre cube d'eau sur la Commune de Valence en Brie. La Municipalité est dans l'attente d'une rencontre avec ces derniers.

- Madame DUBREUIL informe également que la Caisse d'Allocations Familiales réitère son « Opération Vacances » qui propose à des familles aux faibles ressources de partir en vacances en finançant ces dernières jusqu'à 1000 euros. Une réunion aura lieu prochainement entre le CCAS, la CAF et les familles de Valence en Brie qui sont concernées.

Madame CHEDRI précise que pour garder l'anonymat et favoriser la présence des potentiels bénéficiaires, il serait préférable de proposer des rendez-vous individuels.

Madame DUBREUIL, bien que répondant à une obligation de la CAF de recevoir ces familles en même temps va se renseigner pour les rencontrer individuellement.

Extraits du compte rendu du Conseil Municipal du 28 février 2011

Délibération pour la création d'un Poste de rédacteur :

Suite au départ du secrétaire de mairie, le conseil est consulté pour la création d'un poste de rédacteur au sein de la commune de Valence en Brie. Le Vote est réalisé à bulletins secrets.

Monsieur PIERUCCI signale qu'en Janvier 2010 un vote concernant ce poste avait déjà eu lieu et qu'il avait été accepté. Monsieur POULAIN et Madame BESNAULT signalent que la décision n'avait pas été diffusée au centre de gestion et qu'il est donc nécessaire de voter une nouvelle délibération.

Madame Faure étant arrivée en retard n'a pas participé au vote

Sur 14 Votants :	pour :	11 Voix
	Contre :	0 Voix
	Blanc :	3 Voix

Le Conseil Municipal donne son accord pour la création de ce poste.

Divers

RD 605

2 places de stationnement ont été supprimées sur la RD 605 une à proximité de la propriété de Monsieur Bourqui, l'autre à proximité de la propriété de Monsieur Lefort

Branchements d'eau en plomb

Monsieur POULAIN a rencontré, le 23 Février 2011, Messieurs POTEAU et ROBERT de chez VEOLIA pour le remplacement des branchement de réseau d'eau en plomb existant sur la commune. Il a été convenu que les travaux seront exécutés dans les 3 ans payables sur 4 ans.

Travaux divers

Le portail de la salle des fêtes a été réparé par Monsieur Bullot. La commune le remercie
L'angle de la grange de l'auberge mitoyen avec la propriété de madame Garnier sera réparé à partir du 1^{er} Mars 2011. Messieurs POULAIN et VIEIRA ont validé le devis de l'entreprise TISSIER pour un montant de travaux de 866,29€ HT soit 913,94 € TTC.

Autres informations

Monsieur Poulain informe que :

- l'abri bus place de l'église a subit des dégradations dans la nuit du 19 au 20 Février 2011.
- Le foyer subira dorénavant la même règle que celle appliquée à la salle des fêtes pour les associations à savoir : gratuité 3 fois par ans et 50% du montant de la location pour les fois suivantes
- Certaines sociétés de mise en place d'éoliennes l'ont recontacté mais il n'a pas donné suite
- Rue Jean Haderer, il a été constaté que de l'eau continuait de suinter malgré 2 passages de VEOLIA. Il sera demandé à VEOLIA de renvoyer une équipe afin de résoudre définitivement le problème

Monsieur AMANI demande si dans le cadre de la formation des élus il ne serait pas possible d'intégrer au prochain budget une ligne budgétaire pour ce type de formation. Il évoque la somme de 500€. Monsieur PIERUCCI signale que ce type de décision doit être prise dans les deux mois qui suivent l'élection du conseil municipal.

Monsieur BERLAND demande s'il est prévu de remplacer l'employé communal parti en retraite. Monsieur POULAIN répond que pour le moment cela n'est pas prévu. Les employés communaux feront ce qu'ils pourront et pour les travaux en surplus il sera fait appel à un prestataire extérieur.

Concernant l'abri bus tagué Monsieur BERLAND précise qu'il serait préférable pour la commune de porter plainte afin d'éviter que cela ne se reproduise. Monsieur POULAIN ira déposer une plainte en gendarmerie.

Monsieur BERLAND demande que soit fait un point sur la vente de l'auberge et si la licence IV est toujours valable. Monsieur POULAIN répond que la vente est au point mort et qu'aucun acquéreur ne s'est signalé. Concernant la licence il signale qu'elle n'est plus valable.

Monsieur VIEIRA revient sur le contrat rural pour préciser le processus de celui-ci. Il précise aussi qu'il n'y a aucune obligation de travaux mais qu'il serait dommage de ne pas profiter des subventions allouées dans ce cadre.

Il précise que ce n'est pas une urgence pour la commune mais que quoiqu'il en soit avant janvier 2015 tous les bâtiments publics devront être accessibles aux personnes à mobilité réduite, ce qui était pris en compte dans ce contrat rural

Madame CHEDRI informe de même que le contrat rural est en voie d'être supprimé et que nous ne pourrions plus bénéficier des subventions si nous ne le démarrons pas.

Monsieur P. ROUSSEAU précise qu'il pense plus urgent de refaire les rues basses, ce sur quoi monsieur VIEIRA est aussi d'accord mais signale que cela coûterait encore plus cher car les travaux pourraient être moins subventionnés voire pas du tout.

Mesdames BESNAULT et FAURE demandent que le bureau d'étude montant le contrat rural soit remplacé.

Extraits du compte rendu du Conseil Municipal du 26 avril 2011

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - ANNEE 2010 - (COMMUNE ET SERVICE DE L'EAU).

Madame Agnès BESNAULT, 1^{er} adjoint, chargée des finances met à disposition le compte de gestion de la commune et du Service de l'Eau dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis au cours de l'année 2010 est conforme avec les écritures du Receveur Municipal. Il est demandé au Conseil Municipal de donner son approbation afin que le Maire puisse signer les documents.

Pour la commune : dépenses de fonctionnement : **470 556.08 €**
recettes de fonctionnement : **686 069.73 €**

dépenses d'investissement : **196 394.19 €**
recettes d'investissement : **116 489.38 €**

Pour le Service de l'Eau : dépenses de fonctionnement : **10 986.76 €**
recettes de fonctionnement : **45 416.44 €**

dépenses d'investissement : **5 079.43 €**
recettes d'investissement : **152 097.73 €.**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte de gestion de l'année 2010 de la commune et du Service de l'Eau.

III - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS – ANNEE 2010 – COMMUNE ET SERVICE DE L'EAU.

Madame Agnès BESNAULT, 1^{er} adjoint, chargée des finances met à disposition le Compte Administratif de la commune et du Service de l'Eau puis elle en fait la lecture, ils peuvent se résumer ainsi :

COMMUNE

Section de fonctionnement
Recettes : **686 069.73 €**
Dépenses : **470 556.08 €**

Ce qui représente un excédent de 215 513.65 €.

Section d'investissement

Recettes : **116 489.38 €**

Dépenses : **196 394.19 €**

Ce qui représente un déficit de 79 904.81 €.

SERVICE DE L'EAU

Section de Fonctionnement

Recettes : **45 416.44 €**

Dépenses : **10 986.76 €**

Ce qui représente un excédent de 34 429.68 €

Section d'Investissement

Recettes : **152 097.73 €**

Dépenses : **5 079.43 €**

Ce qui représente un excédent de 147 018.30 €

Le maire quitte ensuite la salle et le Conseil Municipal vote les comptes administratifs 2010 de la commune et du Service de l'Eau :

Pour : 13 voix Contre : 0 Abstention : 0.

IV – AFFECTATION DU RESULTAT – ANNEE 2010 – COMMUNE ET SERVICE DE L'EAU.

Le résultat de l'exercice 2010 pour la commune est d'un montant de **135 608.84 euros** et figure **au compte R002 en Section de fonctionnement.**

Le résultat de l'exercice 2010 pour la commune est d'un montant de **-79 904.81 euros** et figure **au compte R001 et au compte 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés) en Section d'investissement.**

Le résultat de l'exercice 2010 pour le Service de l'Eau est d'un montant de **20 835.97 euros** et figure **au compte R002 en Section de fonctionnement.**

Le résultat de l'exercice 2010 pour le Service de l'Eau est d'un montant de **76 367.46 euros** et figure **au compte R001 en Section d'investissement.**

Le Conseil Municipal vote **pour à l'unanimité des membres présents** les affectations du résultat 2010 pour la commune et le Service de l'Eau.

V- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION - ANNEE 2011- POUR LA TAXE D'HABITATION ET LES TAXES FONCIERES POUR LA COMMUNE.

Il est proposé pour l'année 2011, les mêmes taux que pour l'année précédente :

la taxe d'habitation : un taux à 18.43 %

la taxe foncière bâti : un taux à 26.29 %

la taxe foncière non bâti : un taux à 76.79 %

la cotisation foncière des Entreprises (CFE) : un taux à 19.28 %

Ce qui va apporter à la commune une recette d'un montant de 341 519 euros pour l'année 2011.

Le Conseil Municipal **vote pour :14 voix Contre : 0 Abstention : 0**

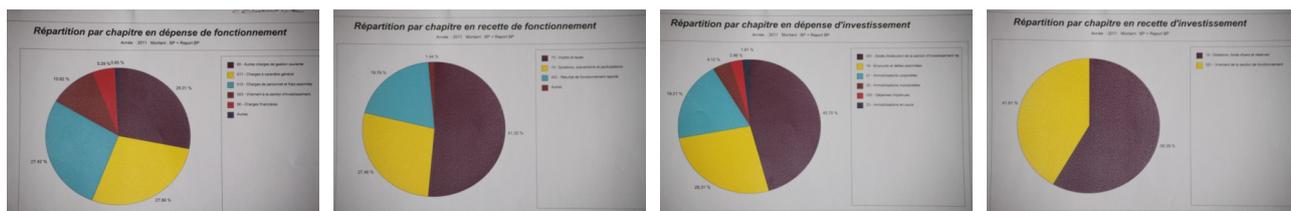
le maintien de ces taux pour l'année 2011.

VI- VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS – ANNEE 2011 – COMMUNE ET SERVICE DE L'EAU.

COMMUNE :

Madame Agnès BESNAULT, 1^{er} adjoint, chargée des finances donne lecture du projet de budget de la commune tel qu'il a été préparé par la commission des finances et qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes de :

Section de fonctionnement : **685 168.84 euros**
 Section d'investissement : **174 864.81 euros.**



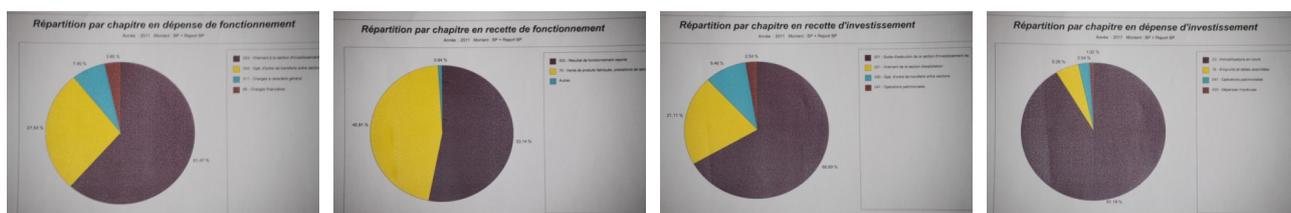
SERVICE DE L'EAU :

Madame Agnès BESNAULT, 1^{er} adjoint, chargée des finances donne lecture du projet de Budget du Service de l'Eau tel qu'il a été préparé par la Commission des Finances et qui s'équilibre en Dépenses et en recettes aux sommes de :

Section de Fonctionnement : 39 205.97 euros

Section d'Investissement : 114 163.51 euros.

Le Conseil Municipal vote les budgets primitifs 2011 de la commune et du Service de l'Eau :



Pour : 14 voix Contre : 0 Abstention : 0.

Madame Liliane FAURE demande qu'avant tout engagement de dépenses importantes dans un syndicat, qu'il y ait un accord unanime des délégués représentants Valence-en-Brie sinon l'accord du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de pouvoir signer un nouveau contrat d'entretien de la signalisation tricolore confié à l'entreprise FORCLUM. Le coût est de 2571.40 euros par an. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande à l'unanimité des membres présents.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS CANTONALES
1^{er} tour - 20 mars 2011

Commune de Valence en Brie		Candidats		%
Inscrits	495	André DUCELIER	68 voix	30,77
Votants	224	Sylvie BREUIL	9 voix	4,07
Exprimés	222	Jean DEY	92 voix	41,63
		Gilbert BOUCLY	53 voix	23,98

2^{ème} tour - 27 mars 2011

Commune de Valence en Brie		Candidats		%
Inscrits	495	André DUCELIER	95 voix	44,33
Votants	224	Jean DEY	126 voix	58,88
Exprimés	222			

RESULTATS du CANTON

TOTAL INSCRITS	10889	43,49 %
TOTAL VOTANTS	4736	7,28 %
TOTAL BLANCS ET NULS	345	92,72 %
TOTAL SUFFRAGES EXPRIMÉS	4391	

ONT OBTENUS

ANDRÉ DUCELIER	1830	41,68 %
JEAN DEY	2561	58,32 %

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

Monsieur Hervé FLAVIGNY – Transformation d'un garage en chambre

Monsieur Nicolas GARCIA – Extension de l'habitation et remplacement de la clôture en limite séparative

Monsieur Jean Marie LEFORT – Création d'un préau casquette

DECLARATIONS PREALABLES

Monsieur Jeremy DJOUADI - Remplacement à l'identique de fenêtres et porte d'entrée

Monsieur Guy LACOMME - Changement du vélux existant (dimension 98/78)

Monsieur Fabien BESNAULT - Remplacement en urgence du portail en bois par un portail en fer forgé

Monsieur J-Christophe COLLIN - Démolition partielle : ouverture de la porte-fenêtre côté jardin+dépose de l'ancien crépi en vue de réaliser les murs extérieurs en pierres apparentes

Monsieur Mahmoud MAHMOUDI - Ajout d'un portillon et d'un portail en fer forgé noir

Monsieur Alain SAVARY - Abri de terrasse 6mx3m – 18 m²

Monsieur Denis FARGEAS - Rénovation du cellier qui était en bois, remplacement de la toiture et ravalement partiel..

Monsieur Pascal FRENCHÉ - Création d'un auvent au dessus porte d'entrée coté-jardin

Madame Myriam DARTHENAY - Dépôt d'une caravane sur un terrain privé

Monsieur José IBORRA - Sur toiture côté façade EST de la grange, pose de 2 fenêtres de toit de type velux

Madame Evelyne FAUVEAU - Installation d'une cabane en bois de jardin

Monsieur Michel LECORCHE - Pergola en bois de 9 m sur 4

Notre Service de l'eau évolue pour le bien collectif...avec un impact raisonné.

Les besoins d'alimentation en eau potable de la Collectivité sont intégralement assurés par les installations de la Communauté de Communes Entre Seine et Forêt, elle-même alimentée en partie par les installations de la Communauté de Communes de Fontainebleau Avon. Cette eau produite transite ensuite au travers les installations du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Machault-Pamfou pour finalement être distribuée sur notre commune.

Depuis plusieurs années, l'eau distribuée ne correspondait plus aux normes de qualité en raison d'une concentration trop élevées en pesticides.



La nouvelle usine de traitement des pesticides



Afin de remédier à ce problème, la Communauté de Communes de Fontainebleau Avon a intégré au périmètre de sa concession une usine de traitement des pesticides sur le site de la Touffe.

Cette usine, inaugurée en 2009 permet aux communes desservies dont Valence fait partie, de bénéficier d'une eau désormais conforme en tout point à la réglementation en vigueur, améliorant ainsi durablement le confort et la santé de tous les habitants.



Les charges liées aux nouvelles conditions d'exploitation ont été répercutées sur le tarif de fourniture d'eau à la Collectivité, et doivent désormais être appliquées sur la facture d'eau de chacun.

Par ailleurs, de nouvelles exigences réglementaires, issues de la transposition d'une directive européenne relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, visent à diminuer les concentrations maximales en plomb. Ces dispositions s'appliquent à la qualité de l'eau au robinet du consommateur qui reste conditionnée à la fois par les matériaux des installations du réseau public (branchements en plomb) et celles du réseau privé des habitations. Dans le contexte de cette réglementation européenne, la Collectivité a décidé de remplacer de manière systématique son parc de branchements en plomb au nombre de 141. Il s'agit de prendre en charge ces travaux de renouvellement d'ici l'échéance réglementaire, ce qui représente un investissement conséquent pour la collectivité.

Même si les élus veilleront à ce que l'impact soit le plus léger possible, il n'en reste pas moins que ces dispositions entraînent une inévitable augmentation de la facture d'eau. En effet, différents schémas de financement de ces travaux sont actuellement à l'étude par l'équipe du Conseil Municipal, en coordination avec Veolia Eau, Délégitaire de notre service, qui intègre pour partie une avance de trésorerie de l'Agence de l'Eau Seine Normandie sur le programme « branchements plomb ». La hausse prévisible devrait s'établir autour de 7 à 8 euros par mois pour un foyer type, afin de résoudre cette double problématique pesticides/plomb et de permettre aux habitants de Valence de bénéficier de la meilleure eau possible.

VEOLIA EAU



OUVERTURE DES LIEUX D'ACCUEIL DE MELUN

L'accueil situé à Melun 21-23 Avenue du Général Leclerc est ouvert selon les modalités suivantes :

**le lundi, mardi, mercredi et vendredi (fermé le jeudi)
de 8 h 30 à 16 h 30**

Les services du www.caf.fr sont accessibles **24h/24 et 7 jours sur 7** :

Accédez à votre compte en ligne * pour suivre le traitement de vos courriers, consulter le montant de vos dix derniers paiements, imprimer une attestation de paiement et de quotient familial, télécharger des formulaires, évaluer le montant de votre aide au logement, remplir en ligne une demande d'allocation logement étudiant.

**Nos téléconseillers sont en ligne du lundi au vendredi au
0 810 25 77 10**
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.**

* Ces services sont accessibles avec votre numéro d'allocataire, code confidentiel en précisant votre jour et mois de naissance ** prix d'un appel local depuis un poste fixe



Inscription des enfants sur la carte Vitale des deux parents

Vous ne le savez peut-être pas mais les enfants de moins de 16 ans peuvent être inscrits sur la carte Vitale de leurs deux parents. Cette démarche simple vous facilite les consultations chez les professionnels de santé et les remboursements des soins.

Pour cela, il suffit d'en faire la demande par courrier en indiquant les 2 numéros de sécurité sociale et de joindre une copie du livret de famille.

Adresse postale :

Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne
77605 Marne-la-Vallée Cedex



Votre enfant a 6 ans, 9 ans, 12 ans, 15 ans ou 18 ans ? L'Assurance Maladie vous propose M'T dents, un examen bucco-dentaire gratuit pour faire vérifier la santé de ses dents.

M'T dents c'est quoi ?

Un rendez-vous de prévention offert par l'Assurance Maladie chez le dentiste pour vérifier si tout va bien et des soins, si nécessaires, remboursés à 100 %.

M'T dents, c'est pour qui ?

Tous les enfants et adolescents âgés de 6, 9, 12, 15 et 18 ans, âges les plus exposés aux caries. Bien sûr, il est important de s'occuper de ses dents à tout âge... Ces rendez-vous sont complémentaires des visites habituelles chez le dentiste.

[Pour en savoir plus sur la carie dentaire, consultez le site ameli santé.](#)

M'T dents, comment en profiter ?

Votre enfant va bientôt avoir 6, 9, 12, 15 et 18 ans... Un mois avant sa date d'anniversaire, vous recevrez chez vous un courrier d'invitation de l'Assurance Maladie pour un rendez-vous de prévention dentaire.

C'est simple

Prenez rapidement rendez-vous chez le chirurgien-dentiste de votre choix.

Le jour du rendez-vous, n'oubliez pas de vous munir du bon de prise en charge jointe au courrier pour bénéficier de la gratuité de l'examen bucco-dentaire et de votre carte Vitale.

C'est offert !

Le rendez-vous de prévention est offert, sans avance de votre part.

Si votre enfant a besoin de soins complémentaires (traitement des caries et des racines, détartrage, scellement des sillons, etc.), ils sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Ces soins doivent être effectués dans les neuf mois qui suivent le premier examen.

Si votre enfant a 6 ou 12 ans, vous bénéficiez d'une avance de frais et n'avez pas de frais à avancer.

Si votre enfant a 9, 15 ou 18 ans, vous devez régler les soins, mais serez rapidement remboursé.

Les autres traitements comme les appareils d'orthodontie ou les prothèses sont pris en charge au taux habituel.

[Pour inciter votre enfant à prendre soin de ses dents, consultez le site M'T dents.](#)



Nouveau service proposé gratuitement :

Inscrivez vous au service Alerte mail sur le site www.idf.veolia-transport.fr et sur **Alerte SMS (nouveau)** afin d'être informé des travaux ou perturbations sur votre réseau de bus - état du trafic en temps réel et nouveautés du réseau

ZOOM sur les bons gestes à adopter à 6 ans (et à tout âge)

*** Limiter les sucreries, les boissons sucrées et le grignotage entre les repas.**

*** Se brosser les dents après chaque repas donc 3 fois et pendant 3mn.**



*** En cas d'impossibilité, boire un verre d'eau après le repas ou mâcher un chewing-gum sans sucre.**

*** Changer sa brosse à dents tous les 3 mois, c'est sa durée de vie moyenne.**

*** Consulter au moins une fois par an son chirurgien-dentiste**

REPAS LIVRÉS



Profiter d'un peu de temps libre en se dégageant de certaines obligations ménagères, pouvoir se nourrir alors qu'on est pressé, âgé, isolé, dépendant ou malade, voilà qui est désormais possible.

Le Comité d'Action Sociale de Valence, dirigé par Madame Annie Dubreuil, adjointe, propose à ceux qui le souhaitent, la possibilité de se faire livrer à domicile des repas, de manière régulière ou ponctuelle, ou même dans l'urgence.

La société "Les Repas Livrés", dont les laboratoires sont situés 48, route de Bourgogne à Veneux les Sablon, peut apporter jusqu'à trois fois par semaine des repas complets à partir de menus préalablement présentés et sélectionnés, dans le respect des normes imposées à cette profession.

Les repas sont préparés à partir de produits frais (exemple : purée réalisée avec de vraies pommes de terre), une fabrication "maison" est leur principal attrait. Les régimes alimentaires peuvent également être pris en compte.

Le Comité s'est, au préalable à cette annonce, assuré du sérieux du prestataire et de la qualité de l'offre tant dans les produits que du service, d'autres communes profitant déjà de cette facilité, ainsi que diverses entreprises.

Les contacts seront à établir directement entre le demandeur et le prestataire, le C.C.A.S n'étant que le lien initial.

Les modalités de ce nouveau service sont indiquées dans le dépliant joint. Vous pouvez également vous rendre sur leur site Internet : www.lesrepaslivres.fr.

Si vous souhaitez d'autres renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie au 01.64.31.81.35

Annie Dubreuil



SERVICE D'AIDE A LA PERSONNE

Que proposons-nous ?

Un service d'aide à domicile pouvant vous apporter :

- des aides ponctuelles (après une hospitalisation ou une immobilisation par exemple)
- un accompagnement durable (si vous ne pouvez plus assurer certaines tâches ou accomplir certains actes de la vie quotidienne).



L'aide à domicile vous accompagne dans :

- *les actes essentiels de la vie* : se lever, se laver, s'habiller, se nourrir, se déplacer, se coucher,
- *les actes de la vie courante* : entretien courant du logement, entretien du linge, courses, préparation des repas, démarches administratives, portage de médicament et vigilance à la prise de ceux-ci,
- *les activités de la vie sociale et relationnelle* : promenades, déplacements accompagnés, activités culturelles et animations

Notre activité exclut tous les actes relevant de la compétence d'un professionnel de santé.

À qui cela s'adresse ?

Notre action s'adresse à tous. Notre approche sociale nous permet plus particulièrement de répondre aux besoins des personnes âgées, des personnes handicapées, des familles et de leurs enfants qui rencontrent des difficultés ponctuelles ou permanentes (naissance, maladie, accident, perte d'autonomie, handicap, décès d'un conjoint, isolement...)

Nos conditions d'admission

Uniquement sur prescription médicale. Avant toute intervention, une évaluation est réalisée à votre domicile.

Elle permet :

- de mieux connaître votre situation et vos besoins,
- de préciser les aides que nous allons vous proposer.

Notre service vous accompagne

pour la constitution de dossiers nécessaires, pour définir avec vous les modalités de mise en place de ces aides.

L'ensemble de ce projet d'accompagnement constitue le document individuel de prise en charge, qui vous sera remis.

D'une manière générale, notre intervention commence après l'obtention des accords de prise en charge des différents organismes financeurs.

Les démarches d'inscription :

Sur simple demande, un agent mandaté par la Communauté de Communes se rendra chez vous, pour établir un dossier.

Nous contacter :

SERVICE AIDE A DOMICILE

1 Rue des Petits Champs
77820 LE CHÂTELET-EN-BRIE
01.60.66.67.10 / 01.60.66.67.16

www.valleesetchateaux-cc77.fr

Nos bureaux sont ouverts au public :
du lundi au vendredi
9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



Les transports scolaires

Vous souhaitez bénéficier des transports scolaires pour votre enfant en 2011/2012 ?

1. Le Regroupement Pédagogique Valence en Brie - Echouboulains

A. Un renouvellement de carte, alors les familles n'ont pas de démarche à réaliser car elles recevront automatiquement la carte de transport scolaire de leur enfant à leur domicile.

B. Première demande de carte de transport scolaire : La société de transport donne des dossiers vierges aux Mairies de Valence en Brie et d'Echouboulains. Lors de la première inscription scolaire, les parents doivent retirer en mairie ou à l'école un dossier par enfant, le remplir correctement et l'envoyer à la société de transport. Ensuite votre enfant recevra chez lui son titre de transport scolaire normalement avant la rentrée scolaire 2011.

2. Le syndicat Intercommunal de transport scolaire de FERICY

Il faut retirer un dossier à la Mairie de Valence en Brie ou en demander un à la Mairie de Fericzy, **le remplir correctement et complètement**. Ensuite, il faut l'envoyer à la Mairie de Fericzy dans les meilleurs délais. Ainsi **le collégien ou Lycéen** recevra sa carte de transport scolaire à son domicile.

Syndicat des Transports du Châtelet en Brie

Des dégradations importantes ont été constatées dans le bus du collège Rosa Bonheur du Châtelet en Brie : jets de projectiles sur la RD 605 par les vitres, ceintures de sécurité sectionnées, ouvertures forcées des portes pendant que le bus roule et salissures de toutes natures...

Un courrier a été envoyé aux parents et une réunion d'information a été faite avec les membres du Syndicat des Transports du Châtelet en Brie, la Gendarmerie du Châtelet en Brie, le principal du collège Rosa Bonheur, les représentants VEOLIA et les parents au foyer polyvalent de Valence en Brie le samedi 9 avril 2011.

Les règles de bonnes conduites ont été rappelées et il a été décidé que des sanctions seraient prises à l'encontre des éléments perturbateurs et/ou de ceux qui ne pourront présenter un titre de transport correct au chauffeur.

L'élève pourra être « mis à pieds » pour une durée de 8 jours en accord avec le principal du collège.

Nous rappelons aux enfants que le transport est un service rendu et nous leur demandons de respecter les chauffeurs ainsi que les bus.

Merci à tous pour votre compréhension.

GALETTE DES ROIS

Le 19 Janvier 2011 (bien que l'Épiphanie se célèbre le 6), le Maire et ses adjoints ont invité les Anciens à partager la galette des rois dans la salle Polyvalente Marius Albert. Tous étaient heureux de se retrouver à déguster cette traditionnelle galette accompagnée de cidre.

L'Épiphanie c'est quoi ? (article écrit par Virginie Langlois – Internet)

Encens, myrrhe et or ; voilà ce que retirent de leurs coffres les Rois Mages pour les offrir à l'enfant Jésus. Prévenus par une nouvelle étoile, les Rois Mages vont faire un long voyage jusqu'à Bethléem. C'est ce que raconte l'évangile de Mathieu. La tradition plus tard viendra apporter des détails : on raconte que ces fameux Rois Mages venaient probablement de Babylone, qu'ils étaient sans doute au nombre de trois, et il faut attendre le IX^{ème} siècle pour connaître leurs noms : Gaspar, Melchior et Balthazar. Les mages étaient des savants astrologues et sages, et si le nom de « roi » leur fut associé, c'est que leurs cadeaux étaient « royaux ». L'église donnera le nom d'Épiphanie (en grec « manifestation ») pour commémorer cet événement.



En janvier les Romains célébraient la fête des Saturnales, en référence à Saturne, roi mythique d'une époque où tous les hommes étaient égaux, et parfaitement heureux. Pendant cette période, tout était permis, il n'y avait plus ni maître ni esclave.

L. FAURE

La fête communale

En ce week-end de 1^{er} Mai 2011 le temps était au rendez vous et c'est avec enthousiasme que les habitants se sont rendus en nombre à la fête communale où auto-tamponneuses, saut à l'élastique, tir à la carabine, manège pour enfants et pêche aux canards se sont côtoyés. Le Dimanche, malgré la fraîcheur matinale, les stands se sont installés pour la brocante annuelle. Les stands étaient nombreux et les visiteurs n'avaient que l'embarras du choix

José Vieira



Hommage à nos aînés

Comme chaque année en ce Dimanche 17 Avril 2011, le conseil municipal a invité nos aînés autour d'un déjeuner à la salle des fêtes, préparé par Mr Truca de « La table 77 ». Cet après-midi a été ponctué de démonstrations de danses effectuées par l'école de danse de Catherine et Pablo

En fin de journée tout le monde s'est quitté satisfait de cette belle après-midi se donnant rendez vous à l'année prochaine.

José Vieira

Club de L'Amitié des Anciens



Coutençon



Echouboulains



Valence en Brie

En février : la présentation de la nouvelle équipe autour d'un pot, c'est déroulée dans une bonne ambiance



En mars : à BARBIZON journée Bavaroise avec choucroute et après midi dansante.
En avril : journée vente promotionnelle avec repas dans notre salle des fêtes.
En mai : notre traditionnel buffet campagnard.
En septembre : croisière promenade au fil de l'eau en Champagne.
En octobre : séjour a Santa Suzanna (Santa Suzanna)
Pour la croisière en Champagne et l'Espagne il y a des places de disponibles vous pouvez vous inscrire.
Pour tous renseignements me contacter :
La Présidente
Mme Barbero au 0611051440

Association Loi 1901 N° W772000719 du 27 juin 1977 Siège Social Mairie d'Echouboulains

Commémoration du 8 Mai 1945

C'est par une belle journée de printemps que se sont déroulées les commémorations du 66^{ème} anniversaire de la fin de la II^{ème} guerre mondiale qui a fait de très nombreux morts, au combat ou dans les camps de concentration, mais également de très nombreux blessés. Cette année, en présence de Monsieur Jacques Poulain, maire de la commune de Valence en Brie, de Monsieur Jean Dey, Vice Président du Conseil Général, des membres du Conseil Municipal et les nombreux Valençois venus honorer la mémoire de celles et ceux qui se sont battus au péril de leur vie presque cinq années durant contre l'Allemagne nazie, les enfants de l'école de Valence, en présence de leurs professeurs, Mesdames Argant, Caze, Grignié et Michel, ont magnifiquement interprété un émouvant « Chant des partisans ».

Après les hommages rendus par la Fanfare de Montereau aux soldats morts pour la France entre 1939 et 1945 et le dépôt d'une gerbe au pied du monument aux morts, tout le monde a été invité à se retrouver autour du pot de l'amitié offert dans la salle des fêtes de la commune

José Vieira



Concours villes et villages fleuris



Cette année encore de nombreux habitants de Valence en Brie ont fleuris leurs maisons et/ou Jardins.

Parmi eux, le jury départemental du « concours villes et villages fleuris » 2010 a décidé d'attribuer un prix à six familles pour leur maison et/ou jardin fleuris. Les six familles qui ont reçu un prix ce dimanche 8 mai 2011 sont :

***M. VAUCOULEUR, Mme IBORRA,
Mme LACOMME, M.VANNESTE,
Mme MORON et M. JUMEAU.***

Notons que lors de cette remise de récompenses, M.ARDENOIS Laurent, a reçu une médaille d'honneur agricole pour ses vingt ans de service dans le même établissement. Enfin, nos chaleureux remerciements à Monsieur Jean DEY du Conseil Général qui nous fait très régulièrement l'honneur d'assister aux diverses manifestations de notre commune et d'autre part pour les récompenses attribuées aux gagnants du concours villes et villages fleuris en partenariat avec la Mairie de Valence en Brie.

Bastoi AMANI

REMISE DU PERMIS PIÉTONS AUX ENFANTS DU CM2.

Le parrain de cette initiative est **Zinedine Zidane**

La gendarmerie du Châtelet En Brie a fait une présentation sur le permis piétons le 29 mars 2011 pour la classe de CM2.

L'examen a eu lieu le 10/03/2011, 12 questions leur ont été posées par les gendarmes. Il fallait obtenir 15/20, la moyenne a été de 18/20.

Bravo aux enfants de la classe de Madame Grigné.

La remise des permis s'est faite le 29/03/2011 par les gendarmes du Châtelet En Brie, en présence de Monsieur Poulain maire de Valence En Brie, Madame Dubreuil adjointe.

Annie DUBREUIL



CLASSE DECOUVERTE

Cette année, les classes de CM1 et de CM2 ont vécu une expérience extraordinaire en partant sur le Canal du Midi pendant six jours. Départ dimanche 15 mai sous de bons augures : le soleil était au rendez-vous... Il n'a fait qu'intensifier sa chaleur à mesure que notre TGV nous rapprochait de notre destination finale. Chaque classe a séjourné sur sa propre péniche : le Tourville pour les CM1, le Lagon pour les CM2. La richesse de nos journées était grande : apprendre à vivre ensemble dans un espace restreint, prendre le temps d'apprécier les paysages tandis que nous naviguions, déguster les spécialités culinaires préparées par les cuisiniers à bord, découvrir l'histoire des Cathares à Minerve, remonter le temps en parcourant l'Oppidum d'Ensérune... Tout était parfait, tant est si bien qu'en revenant à l'école aucun de nous n'avait encore vraiment débarqué...

Mmes Grigné et Cazes



PROJET AGENDA SCOLAIRE POUR LA LUTTE CONTRE LA CANCER

L'inspection Académique de Seine et Marne et le comité départemental de la ligue contre le cancer ont organisé pour la troisième année consécutive un projet d'agenda scolaire à destination des élèves de C M 2.

La classe de Madame GRIGNIÉ a réalisé des dessins sur les risques liés à la consommation excessive de tabac et d'alcool. Il a été bien difficile de faire un choix parmi tous ces dessins qui étaient tous imaginatifs, ne manquaient pas d'humour.

Le jury était composé de.

Madame STAURI - I E N de la circonscription

Madame LANGLOIS - infirmière de la ligue

Monsieur LARSONNEUR - C P E du collège Rosa Bonheur

Madame PRAIL - infirmière du collège

Mesdames COMES, DUFLOT, WDOVIK, LECROT, JACQUET, représentantes de parents d'élèves

Monsieur TIRMAN - conseiller pédagogique de la circonscription de Melun Nord-

Madame DUBREUIL - adjointe de la mairie de Valence En Brie.

Après délibération du jury, 11 dessins ont été sélectionnés et seront imprimés sur l'agenda scolaire qui sera distribué à la rentrée prochaine pour les enfants rentrant en 6ème.

Annie DUBREUIL





1^{ère} Soirée Poker:

Notre association a organisée sa première Soirée Poker, le samedi 19 mars au Foyer Polyvalent de Valence-en-Brie. Cette soirée a connue un vif succès avec 30 participants.

Un grand merci à Régis pour toute l'organisation, la Mairie pour leur accord de l'organisation de cette soirée, Delphine, Adeline et Sylvie pour l'installation et la tenue de la buvette et restauration et tous les participants.

Rendez-vous très vite pour une 2^{ème} Soirée Poker !!



Spectacle de fin d'année (Danses & Chants)

« Dans l'univers de la Graine Musicale Valençaise »

Notre spectacle de fin d'année a eu lieu cette année à la Salle des fêtes de Pamfou, le samedi 4 juin avec un public venu très nombreux encourager et applaudir nos 25 artistes chanteuses, chanteurs, danseuses et danseurs qui se sont produit pendant plus de 2 heures pour un méga show tout en couleur.



Un grand merci à la Municipalité de Pamfou pour le prêt de la salle lors de nos répétitions générale ainsi que notre spectacle, Monsieur Meunier Adjoint au Maire de Pamfou, toute la Compagnie du Javot pour le prêt de leur matériel pour la réalisation du spectacle, à Messieurs Matthieu Ramaré, Fabian Beauvois pour leur aide à l'installation et rangement et transports ainsi que Monsieur Jean-Luc Comes pour le prêt de sa camionnette, merci à tous les parents pour la confection des jolis gâteaux.



Je voudrais remercier chaleureusement Murielle Miroite pour la réalisation et la mise en scène de ce spectacle avec l'aide de Caroline, tous les artistes du chant et de la danse (enfants, ados et adultes), tous les bénévoles qui on travaillé dans l'ombre (Régis, Delphine, Sylvie, Noura, Joë, Océane, Marie-Christine, Catherine, Stéphanie)

Rendez-vous l'année prochaine !!

Animations / Manifestations à venir :

- Samedi 2 juillet : 3^{ème} Soirée Zik au parc des Fours à chaux de 20h30 à 00h00
- Stage Multi-Activités du 4 au 9 et du 11 au 16 juillet 2011 au Foyer Polyvalent de Valence en Brie
- Festivités du 13 juillet : repas à thème avec soirée dansante
- 1^{ère} fête du sport les 3 et 4 septembre 2011 (sous réserve)

Toute l'équipe du CSCV vous souhaite de très bonnes et reposantes vacances d'été et vous donne rendez-vous début septembre pour une nouvelle saison Sportive et Culturelle en leur compagnie !!

Pour tout renseignement sur nos activités, manifestations contacter :

Laurent Vion et son équipe au 06.09.30.19.04

Pour le bureau du CSCV
Laurent VION



C.S.V.

L'exercice 2010/2011 s'achève, 70 personnes étaient licenciés au club (dirigeants et joueurs) et ont pu tout au long de l'année participer aux différents championnats qui viennent de prendre fin.



En plus des différents tournois auxquels ils ont pu participer. Les U11 emmenés par Fabien ont rencontré Lilian THURAM, le 21 mai à Moissy lors du challenge qui porte son nom et où 1500 enfants s'étaient réunis, ce fut une journée inoubliable pour tous.



Le 20 juin l'équipe des CDM coacher par Christophe se sont imposé dans la coupe du comité face à Champeinois (2 divisions au dessus) sur le score de 3 buts à 1. Grande performance et félicitation à toute l'équipe.



L'après-midi de ce même jour les U7-U8 emmenés par Florian remportaient le tournoi d'Héricy sans avoir pris le moindre but, encore bravo à Mickael, Loïc, Baptiste, Corentin et Quentin.



Autre évènement dans notre saison notre fameuse soirée pâtes c'est merveilleusement bien déroulée .

Nous tenons aussi à vous informer que le défibrillateur sera prochainement opérationnel.



Nous vous souhaitons a tous de bonnes vacances et espérons vous voir encore plus nombreux à la rentrée.
Amicalement et sportivement .



E. Moal

*Si vous désirez, vous investir dans le club la saison prochaine, nous recherchons Educateurs et Joueurs.
Contact E. Moal : 0660217505*

Manifestations à venir :

Courant Septembre Forum des associations et Assemblée Général du club .

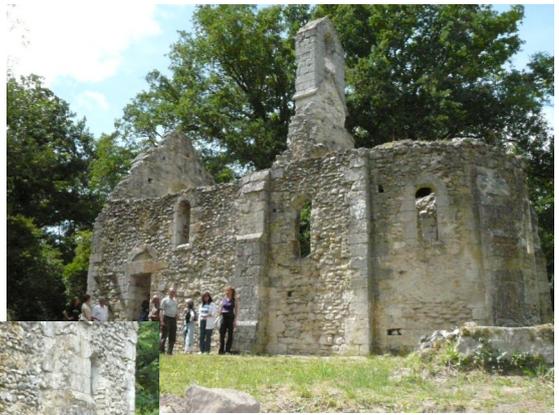
Histoire, Patrimoine et Environnement Valençois

www.hpev77.sitew.com

L'association Histoire, Patrimoine et Environnement Valençois poursuit ses travaux sur l'histoire et le patrimoine du village.

Les amateurs, environ 80 personnes, ont écouté avec beaucoup d'attention une communication donnée par le président de l'association, le dimanche 14 janvier dans la salle des fêtes Marius-Albert, relative à « *La Maison Hantée de Valence-en-Brie* », une projection, en simultané d'images, photographies ou coupures de presse, a illustré le propos ; à l'issue, des questions venues du public ont permis d'éclairer des éléments non évoqués. Les participants, satisfaits semble-t-il, se sont quittés pour un autre rendez-vous fixé au dimanche 6 mars. Ce jour là, 40 personnes ont assisté à une conférence donnée par Monsieur Claude-Clément Perrot, président du Centre de Recherche et de Documentation médiévales de Saint-Mammès, sur les moines-chevaliers de l'Ordre du Temple ; histoire, architecture et archéologie étaient au programme, de manière bien sûr trop brève pour un sujet aussi vaste, mais les participants ont apprécié ce qu'ils ont entendu et vu.

Une suite sera donnée le dimanche 22 mai lors d'une sortie sur le site Templiers de Fourches-en-Gâtinais où les bénévoles de l'association de M. Perrot œuvrent depuis près de quarante années à sa sauvegarde.



Le jour de la fête communale, le dimanche 1^{er} mai, des visites de notre église Saint-Nicolas étaient proposées. De nombreux visiteurs, beaucoup venus à la faveur de la brocante, se sont extasiés sur la beauté de l'édifice et se sont renseignés sur son histoire et architecture.



Les Journées du Patrimoine sont en préparation pour le dimanche 18 septembre prochain ; un programme sera communiqué ultérieurement ; cette année, le Ministère de la Culture a intitulé ces Journées « *Le voyage du Patrimoine* », nous tendrons donc vers cette orientation.

Enfin, une très bonne nouvelle concrétisant la volonté commune de tous nos adhérents : le tableau intitulé *Le Rosaire*, conservé dans notre église Saint-Nicolas pourra bientôt bénéficier d'une restauration. Un généreux mécène, le Crédit Agricole de Montereau, va créditer les finances de notre association d'une partie du devis du restaurateur.

Nous avons encore bien d'autres projets du même type que nous espérons voir se réaliser dans l'avenir grâce à la volonté et participation de tous nos adhérents, rejoignez-nous !

Le Conseil d'Administration d'HPEV
hpev77@yahoo.fr
20, rue Max-Lafon

Pour adhérer s'adresser au trésorier : Madame Fabienne Godard, 19, rue Émile-Parquet.

LE SHOW

MADE IN USA



Nous avons assisté à un véritable SHOW à l'Américaine le samedi 14 mai 2011 dans la salle des fêtes Marius Albert. Plus de 150 personnes ont vu ce magnifique spectacle où les danseuses et danseurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour offrir aux spectateurs le meilleur d'eux-mêmes en présentant des chorégraphies très originales.

Bravo aux danseurs et aux divers partenaires qui ont contribué au grand succès de ce très grand SHOW MADE IN USA suivi par une soirée dansante animée par le talentueux DJ FRED.

Nos chaleureux remerciements plus particulièrement à Mélody CHEDRI qui a su avec un grand professionnalisme travailler dans une ambiance joyeuse et sérieuse avec les danseurs jeunes et les adultes pour mettre en valeur leurs talents et aboutir à la réussite de ce GRAND SHOW de qualité.



Pour 2011 VAAV maintient :

- La danse avec Mélody CHEDRI (Participation annuelle de 30€),
- Les séances d'aide aux devoirs les mercredi et samedi matin de 10h00 à 11h30 (salle 10 du foyer polyvalent). (Participation de 1€ par séance et par enfant),
- Le S.E.L. (Participation annuelle de 10€),
- Les soirées jeux de société une soirée par mois ; un calendrier vous sera prochainement diffusé.

A partir de Septembre de nouvelles activités vous seront proposées :



Un atelier d'initiation à la photographie sera mis en place avec l'aide de **David ROUSSEL, Photographe professionnel**. Il s'agira dans un premier temps, une fois par mois, de s'initier au maniement de son appareil photo et de revoir les principes de base pour faire de bonnes photos.

Un atelier musique animé par **Cyrille GAFFIERO, Guitariste et Luthier**, qui vous fournira les bases pour jouer de la musique et notamment de la guitare.

Les barèmes d'adhésion vous seront rapidement communiqués.

D'autres actions sont à l'étude, nous vous informerons au fur et à mesure de leur mise en place.

Bonnes vacances à tous.



L'équipe de VAAV
Valenceavance.avecvous@laposte.net

BRAVO aux Valeureux Sportifs

Samedi 30 avril 2011, avait lieu la course des foulées valençaises. Nous avons vécu une superbe dix-neuvième édition. Les organisateurs, les coureurs, ont tout fait pour que la fête soit totale. Il ne reste plus qu'à réussir une aussi belle fête l'an prochain pour les 20 ans des foulées valençaises où les participants pourront se déguiser afin que cette manifestation sportive soit encore plus belle.



Classement de la foulée Valençaise du 30 avril 2011

RESULTATS DES 2 – 3 ET 4 ANS			RESULTATS DES 5 – 6 ANS		
1ère	MICHEL	Juliette	1ère	AMANI	Julia
			2ème	LENOIR	Mélanie

RESULTATS DES 7 – 8 – 9 ANS

1er	LENOIR	Nicolas	8ème	BERLAND	Quentin
2ème	HAGUET	Corentin	9ème	KHALFI	Léa
3ème	AMANI	Mathis	10ème	ROUSSEL	Martin
4ème	GAFFIERO	Denis	11ème	MOHAMED	Karim
5ème	HAUROGNE	Albert	12ème	HAGUET	Baptiste
6ème	MASCARIN	Olivia	13ème	MICHEL	Chloé
7ème	DUFLOT	Léo	14ème	GIRARD	Jennifer

Classement	Nom	Prénom	Classement	Nom	Prénom
1	FIRMINHAC	Christian	15	ATTOUMANI	Cynthia
2	MASCARIN	Giovanni	16	BESNAULT	Tanguy
3	DUMONTET	David	17	JUMEAU	Mathilde
4	MOHAMED	Boumediene	18	FARGEAS	Denis
5	AMANI	Bastoi	19	MENEZ	Joël
6	PEREIRA	Esteban	20	MOHAMED	Saliha
7	LEROUX	Christophe	21	GIRARD	Anthony
8	VALENCONY	Colas	22	GIRARD	Lucie
9	MASCARIN	Alissa	23	BOUFOUS	Maryam
10	MASCARIN	Fabrice	24	GIRARD	Océane
11	LENOIR	Estelle	25	MARQUET	Cynthia
12	FRENCHÉ	Pascal	26	BERLAND	Clément
13	DUFLOT	Lucas	27	MARQUET	Amanda
14	MASCARIN	Giuliano			

Remerciements

Un grand merci aux membres du VALC, du VAAV, les bénévoles et les élus de la mairie de Valence en Brie qui ont conjugué leurs talents et savoir-faire dans l'organisation de la foulée des enfants et des adultes.

Nos chaleureux remerciements également à Jacques POULAIN, Maire de la commune et à Jean DEY, 1^{er} Vice Président du Conseil Général pour les coupes et médailles offertes aux participants.



Valence, Animations, Loisirs, Culture

BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque, vous accueille chaque mercredi de 16 h 00 à 18 h 00 (hors vacances scolaires) au foyer situé rue Jean-Haderer.

Pour les adultes un choix d'ouvrages tels que Romans, Romans Policiers, Poésies etc.

Pour les enfants c'est la liberté de s'évader, de découvrir la lecture et le savoir. Ils ont tout un choix de prêts de deux cents ouvrages, des documentaires, des albums, des bandes dessinées. Ce lieu est d'ailleurs assidument fréquenté par les enfants.

En plus du prêt de livre, nous réalisons également des ateliers travaux manuels sur des thèmes précis (Noël, Carnaval, les saisons, fêtes des mères et fêtes des pères).

Sans oublier notre goûter en fin de saison.



PEINTURE

Trois années déjà que l'Atelier peinture Acrylique est ouvert à tous, débutants ou amateurs confirmés, adultes ou adolescents se retrouvent chaque jeudi de 17 h 30 à 20 heures guidés par Agnès le professeur. Pour tous, c'est une invitation à vivre une passion dans un cadre convivial.



LES ŒUFS DE PAQUES



Nous avons demandé au ciel d'être clémente en ce dimanche de Pâques, afin que les enfants gourmands puissent cueillir les œufs de Pâques aux Fours à Chaux, sans craindre la pluie. Le ciel est resté gris et bas toute la journée mais pour nous les gouttes sont restées suspendues aux nuages le temps de la collecte.

Cette année le V.A.L.C. n'a pas manqué ce rendez-vous, les enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents, dont certains ont fait de drôles de découvertes...

Après cette cueillette, les plus grands ont pu profiter d'un apéritif offert par la commune. Nous remercions les participants et espérons vous revoir l'année prochaine.



FOULEE VALENCOISE

Le week-end du 1^{er} mai Valence était en fête !

Le samedi 30 avril 2011, les festivités ont débuté par la foulée des petits. Ils ont tous été formidables, nos petits champions âgés de 2 ans ½ à 9 ans, n'ont pas eu peur de chausser les baskets. Bravo à tous et à l'année prochaine !



BROCANTE

Le V.A.L.C. avait de nouveau proposé dimanche 1^{er} mai 2011 un grand déballage. Une soixantaine de participants ont assuré la réussite de cette opération, le soleil et les nombreuses allées et venues ont permis un bon déroulement de la manifestation.

Sur plusieurs centaines de mètres, de nombreux participants, la plupart demeurant dans la localité ont proposé l'espace d'une journée de se débarrasser des objets devenus inutiles dans la maison et pouvant connaître une nouvelle vie.

De nombreux visiteurs sont venus passer quelques heures de détente en quête d'un objet recherché.

Si celui-ci n'a pas été trouvé, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



A l'Affiche

UN LUTHIER A VALENCE

Voilà 5 ans que Cyril Gaffiero est installé à Valence en Brie, au 15 rue Emile Parquet. Ce passionné de musique, guitariste amateur, a toujours cherché à bricoler, modifier, comprendre le fonctionnement de ses instruments. De fil en aiguille, à force de petites, puis de grosses réparations, d'abord pour lui puis pour ses amis, et suite à la rencontre de plusieurs luthiers professionnels dont il a longuement fréquenté les ateliers, il en est arrivé à fabriquer ses instruments puis à les vendre. Un atelier s'est petit à petit constitué à son domicile, où il fabrique environ une guitare chaque mois. Spécialisé dans la fabrication des guitares, en particulier de jazz manouche, mais pas uniquement, il assure aussi la réparation, la modification et le réglage de tous types de guitares, banjos, mandolines, ukulélés, luths etc...

Il exerce pour le moment cette activité à temps partiel, il est donc préférable de téléphoner si vous souhaitez prendre rendez-vous et lui rendre visite à son atelier.

Atelier de lutherie Cyril Gaffiero
15 rue Emile Parquet Valence en Brie
tél: 06 21 38 00 30



Article Lucie Glinel

Lucie Glinel, une conteuse à Valence

« Je suis moi-même originaire de la campagne (la Picardie), j'adore la vie de village, les histoires de clochers »
Aujourd'hui, c'est dans un nouveau village, Valence en Brie, que la vie a déposé Lucie. Elle continue à conter pour toutes les oreilles qui traînent. Elle raconte les histoires qui lui plaisent, glanées par ci par là au hasard des rencontres, perdues puis



retrouvées dans un coin de sa mémoire, dans un coin de bibliothèque ...

En 2005, la jeune femme décide d'assouvir ses envies d'expressions artistiques et d'indépendance. Elle suit une formation de comédienne au « Théâtre en miettes » à Bordeaux. C'est dans le Sud-Ouest qu'elle commence à raconter les histoires qu'elle aime, ou qu'elle invente. Elle nous parle de tout et de rien, de vies simples et extraordinaires, de héros du quotidien ou de l'imaginaire, de vous, des autres, et peut-être un peu d'elle-même aussi ...

Aujourd'hui Seine-et-Marnaise, elle part à la conquête de nouveaux lieux et de nouveaux publics. Espiègle et ingénue, elle espère en bousculer les certitudes, en mélangeant leur rêves et la réalité...

Contact : Lucie Glinel : 01 64 32 01 75 – 6 74 20 06 73 - glinel.lucie@gmail.com – <http://lucieglinel.free.fr/>

Article LISM

Un cabaret d'improvisation Théâtrale

La Ligue d'Improvisation de Seine et Marne est une troupe de comédiens qui, depuis plus de 15 ans, présente des matchs d'improvisation. Au cours de ces spectacles, deux équipes de six comédiens s'affrontent dans des joutes théâtrales totalement improvisées afin d'obtenir les faveurs du public. Car, interactivité oblige, ce sont les spectateurs qui votent après chaque improvisation pour désigner le gagnant de la rencontre. Depuis cette année à Fontainebleau, la LISM propose, un nouveau spectacle plus intimiste : « Impro al dente » est un cabaret au cours duquel cinq

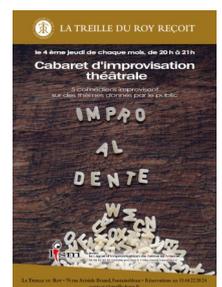


comédiens « cuisinent » sur le pouce les thèmes écrits par le public qui déguste les improvisations autour d'un verre. Ce spectacle, joué tous les quatrièmes jeudis du mois au restaurant « La treille du Roy » est en passe de devenir un rendez-vous incontournable qui se paie le luxe de refuser du monde. Chacun pourra se laisser tenter et venir goûter les histoires improvisées que les comédiens continueront à vous mitonner dès le début de la saison 2011-2012. Réserver est fortement conseillé.

Prochains Impro Al dente :
les jeudis 25 août, 22 septembre, 27 octobre,
24 novembre, 22 décembre
Impro al dente :

Restaurant la Treille du Roy,
70 Rue Aristide Briand, FONTAINEBLEAU
réservation 01.64.22.28.24 ou
contact@latreilleduroy.fr
La Ligue d'improvisation de Seine et Marne
06 59 67 42 84

www.impro-lism.fr



Commerçants, Artisans

JEAN-LOUIS DOCEUX
ARCHITECTE
3 RUE GUY CHARLES CROS
77830 VALENCE EN BRIE
☎

CHRISTOPHE-FRANÇOIS PERREAU
SCULPTEUR SUR BOIS
8 RUE D'ECHOUBOULAINS
77830 VALENCE EN BRIE
☎ 01.64.31.81.37

JEAN-CLAUDE ROUSSEAU
FROMAGES DE CHÈVRE
19 RUE D'ECHOUBOULAINS
77830 VALENCE EN BRIE
☎ 01.64.31.80.97

FABRICE HERBLOT
TRANSPORT
17 LOT DES FLAMBOYANTS
77830 VALENCE EN BRIE
☎ 01.64.31.81.42

MR ET MME GENIN
PAYSAGISTE
34 RUE OCTAVE ROUSSEAU
77830 VALENCE EN BRIE
☎ 01.64.31.88.80

TRANSPORTS JACQUET
13 RUE OCTAVE ROUSSEAU
77830 VALENCE EN BRIE
☎ 01.64.31.82.91

SUPERETTE DE L'EGLISE
EPICERIE-DÉPÔT DE PAIN
2 PLACE DE L'EGLISE
77830 VALENCE EN BRIE
☎ 01.64.31.83.62

JEAN-LOUIS GODARD
ASSISTANCE HAUTE PRESSION
19 RUE EMILE PARQUET
77830 VALENCE EN BRIE
☎

GÉRARD CHANCÉ
SCULPTEUR
14 RUE OCTAVE ROUSSEAU
☎ 01.60.70.65.49

PASCAL FRENCHÉ
SPÉCIALISTE DU PARQUET
6 RUE JEAN HADERER
77830 VALENCE EN BRIE
☎ 01.64.31.88.13

CYRIL GAFFIERO
ATELIER DE LUTHERIE
15 RUE EMILE PARQUET
VALENCE EN BRIE
☎ 06 21 38 00 30

PAUL ROUSSEAU
LAITIER DE 19H À 20H30
5 RUE OCTAVE ROUSSEAU
77830 VALENCE EN BRIE

TISSIER PÈRE ET FILS
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
17 RUE HENRI PELLE
77830 VALENCE EN BRIE
☎ 01.64.31.81.21

FRANCK FOURNIER
ENTREPRISE DE PEINTURE
1 RUE HENRI GELIN
77830 VALENCE EN BRIE
☎ 01.64.31.84.74

MARIE-CLAUDE MIGNONNEAU
ARTISTE PEINTRE
2 RUE MAX LAFON
77830 VALENCE EN BRIE
☎

LA TABLE 77
BAR - RESTAURANT
32 RUE ANDRÉ TABOULET
77830 VALENCE EN BRIE
☎ 01.64.23.69.29

DIVERS

Ouverture prochaine de la maison médicale de Pamfou

Nous vous informons que la maison médicale de Pamfou devrait ouvrir ses portes avant la fin de l'année. Nous vous tiendrons informés des spécialistes que vous pourrez y trouver, dès que nous en aurons la liste.



Par souci de civisme et afin d'éviter que la taxe des ordures ménagères augmente, nous vous rappelons qu'il est important de trier ses déchets.

Pour toute information,
vous pouvez vous rendre sur le site :
<http://www.lombric.com/>